

**DECLARATION ENVIRONNEMENTALE
DE LA SOCIETE**

vivendi

42 avenue Friedland - 75008 Paris

1^{er} janvier au 31 décembre 2016

VERSION DU 19 JUILLET 2017

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. PRESENTATION DE VIVENDI	3
2.1. Présentation du groupe Vivendi	3
2.2. Description des activités du siège de Vivendi	3
2.3. Description technique du site	4
3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIEGE DE VIVENDI	5
4. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ÉNERGÉTIQUE (SM2E)	5
4.1. Domaine d'application et pilotage du SM2E	6
4.2. Description du système de management environnemental et énergie	7
5. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS	8
6. BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2016	8
7. INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	9
8. BILAN DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES APPLICABLES	10
9. AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE : PLAN D' ACTIONS 2015 / 2017	10
10. COMMUNICATION SUR LE SM2E	10
10.1. Participation directe des salariés	10
10.2. Information des parties interessees externes	10
11. VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DU SM2E	11

1. PREAMBULE

Cette déclaration environnementale est publiée dans le cadre de l'enregistrement de Vivendi SA (ci-après Vivendi) au système de management et d'audit environnemental selon la norme européenne EMAS. Cet enregistrement concerne les activités et services du siège du groupe Vivendi situé 42 avenue Friedland dans le 8^{ème} arrondissement de Paris (France).

Cette déclaration environnementale comporte les informations relatives aux aspects et aux impacts environnementaux de Vivendi ainsi que l'organisation du Système de Management Environnemental (SME) mis en œuvre.

Le présent document est disponible sur le site de Vivendi (www.vivendi.com) pour toute personne souhaitant obtenir des informations sur l'enregistrement du SME de Vivendi.

2. PRESENTATION DE VIVENDI

2.1. PRESENTATION DU GROUPE VIVENDI

Groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, Vivendi est présent sur toute la chaîne de valeur qui va de la découverte des talents à la création, l'édition et la distribution de contenus. Groupe Canal+ est le numéro un de la télévision payante en France, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam. Sa filiale Studiocanal occupe la première place du cinéma européen en termes de production, vente et distribution de films et de séries TV. Universal Music Group est le leader mondial de la musique présent tant dans la musique enregistrée que l'édition musicale et le merchandising. Il dispose de plus de 50 labels couvrant tous les genres musicaux. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en France), MyBestPro (conseil d'experts), Watchever (vidéo à la demande par abonnement), Radionomy (audionumérique), L'Olympia (salle de concerts parisienne), les futures salles de spectacle CanalOlympia en Afrique et le Théâtre de l'Œuvre à Paris. Avec 3,5 milliards de vidéos vues par mois, Dailymotion est l'une des plus grandes plateformes d'agrégation et de diffusion de contenus vidéo au monde. www.vivendi.com, www.cultureswithvivendi.com

Les chiffres clés du groupe à fin 2016 sont les suivants :

- Chiffre d'affaires : 10,819 Mds€
- Résultat opérationnel courant : 853 Md€
- Effectifs : 22 603 salariés
- Une présence dans 60 pays

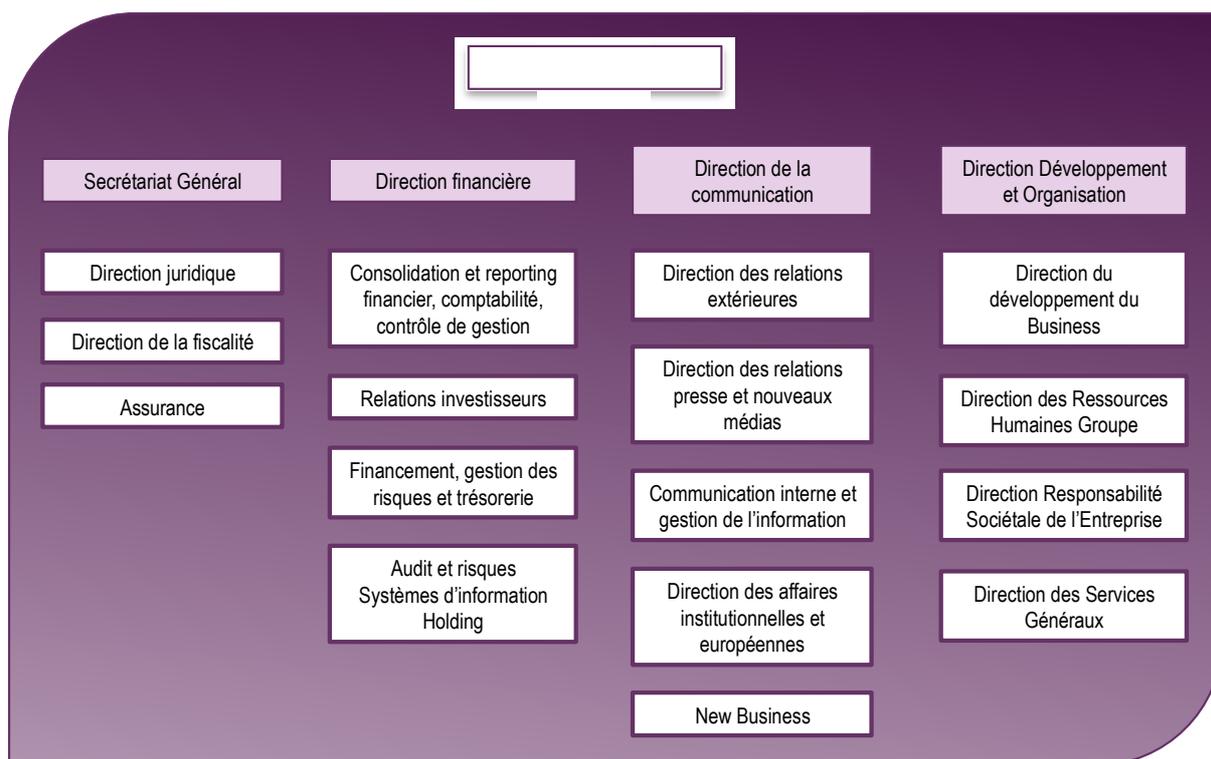
2.2. DESCRIPTION DES ACTIVITES DU SIEGE DE VIVENDI

Le siège social de Vivendi remplit deux fonctions, celle d'un site de bureaux où sont accomplies les activités administratives habituelles et celle de siège social d'un groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, d'envergure mondiale. Les prestataires externes sont en charge des activités de services techniques et d'entretien, de courrier et reprographie, de standard et accueil, de support informatique et de sécurité. Le total de l'effectif du siège était de 257 personnes à « équivalent à temps plein » au 31 décembre 2016.

Les activités du siège ont par conséquent des impacts directs et indirects sur l'environnement :

- Impacts directs : consommation d'énergie, consommation de papier, production de déchet, etc.
- Impacts indirects : Coordination de l'approche environnementale du groupe, évènements, etc.

Ces activités regroupent les différents services représentés dans l'organigramme ci-dessous :



2.3. DESCRIPTION TECHNIQUE DU SITE

Les activités du siège de Vivendi sont regroupées dans un seul immeuble situé au 42 avenue Friedland dans le 8^{ème} arrondissement à Paris d'une surface totale de 11 220 m². Vivendi est locataire de ces bureaux depuis 1998 qui comporte sept niveaux et deux sous-sols.

3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIÈGE DE VIVENDI

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE DU SIÈGE DE VIVENDI

Conformément au Programme de vigilance de Vivendi et à la politique de développement durable du groupe, le siège de Paris s'engage à assurer la protection de l'environnement ainsi que l'amélioration de la performance environnementale et énergétique de façon continue dans le cadre de ses activités.

Afin de réaliser ces objectifs, Vivendi s'engage à :

Se conformer à la réglementation environnementale en vigueur et autres exigences applicables ;

Vérifier régulièrement les activités du siège en vue d'effectuer des améliorations, lorsque cela est réalisable, y compris :

- › mesurer et réduire la consommation d'énergie, d'eau, de papier;
- › mesurer et réduire les émissions de CO₂ attribuables aux activités du siège ainsi qu'aux déplacements ;
- › mesurer et réduire la production de déchets, en veillant tout particulièrement à maîtriser les sources d'émission, à faire recycler et économiser les matériaux ;
- › remplacer les équipements, les produits et les matériaux existants par des équipements, des produits et des matériaux dont l'usage permet de diminuer les impacts sur l'environnement et/ou de réduire les consommations d'énergie et/ou de promouvoir les principes de développement durable ;
- › prévenir tout risque de pollution et réduire l'usage des produits et des matériels qui présentent un risque élevé pour l'environnement ou pour la santé humaine ;

› intégrer la protection de l'environnement et l'amélioration permanente de la performance environnementale et énergétique lors des travaux confiés à des entreprises sous-traitantes et encourager les sous-traitants et les fournisseurs à promouvoir les principes du développement durable ;

Vivendi s'engage également à :

Communiquer avec les salariés et encourager leurs efforts en vue d'améliorer les conditions en matière d'environnement et de promouvoir les principes de développement durable ;

Se réunir et travailler en coopération avec des tiers (autres sociétés, autorités gouvernementales, organisations non-gouvernementales) pour identifier des initiatives visant à réduire les impacts sur l'environnement, à diminuer les consommations d'énergie et à promouvoir le développement durable ;

Intégrer une évaluation des impacts environnementaux et une prise en compte des principes du développement durable dans les décisions opérationnelles et stratégiques ;

Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et ciblés fixés.

Frédéric Crépin
Membre du Directoire



Mai 2017

4. PRESENTATION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ENERGÉTIQUE (SM2E)

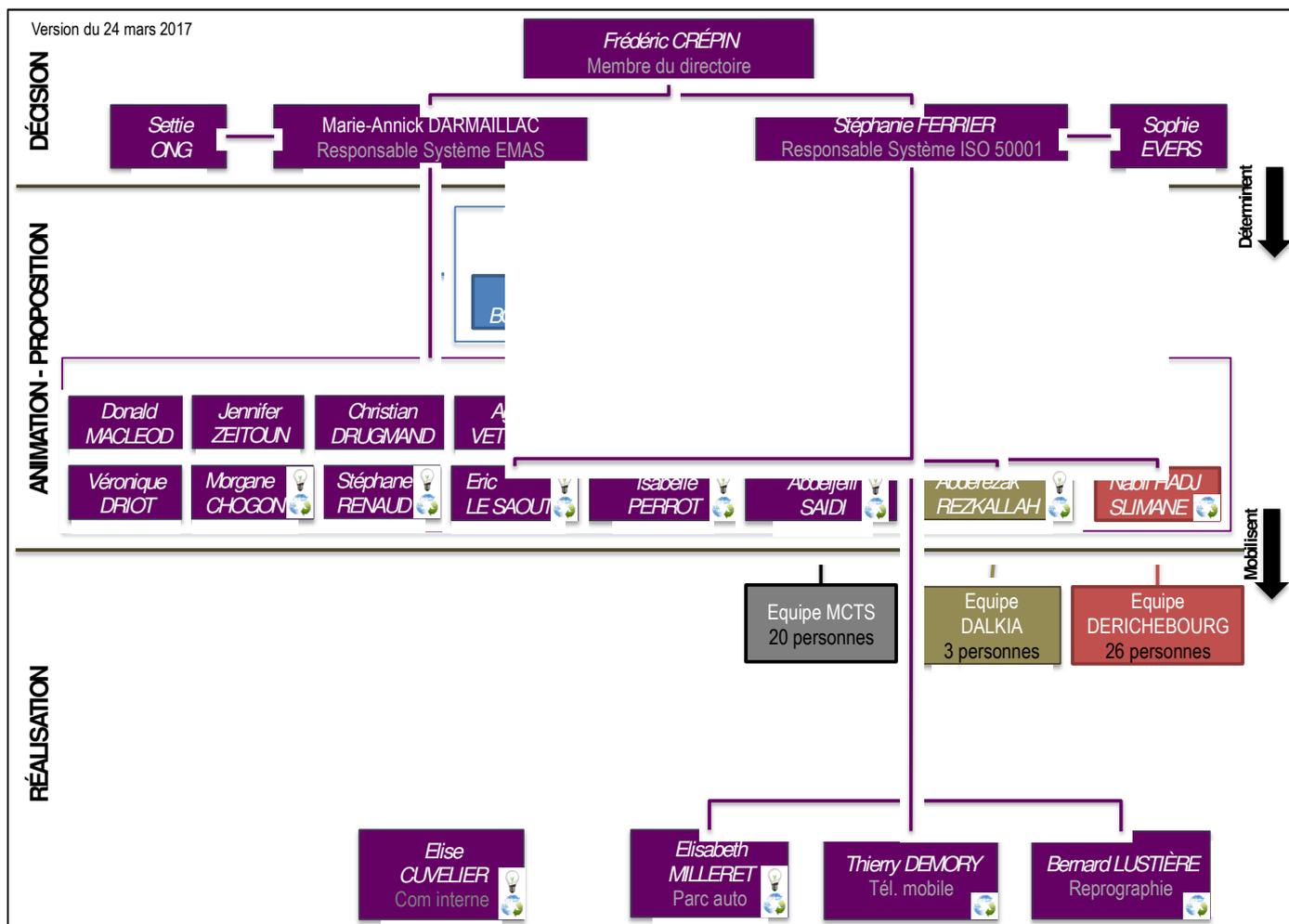
4.1. DOMAINE D'APPLICATION ET PILOTAGE DU SM2E

Vivendi a mis en place un Système de Management Environnemental (SME) en appliquant le règlement EMAS. Ce SM2E s'applique à l'ensemble des aspects environnementaux et aux usages énergétiques des activités et services du siège de Vivendi situé 42 avenue de Friedland – 75008 Paris.

Il concerne les salariés et les prestataires externes qui exercent leurs activités dans l'immeuble du siège de Vivendi.

Le SME est soutenu par la Direction Générale et est fondé sur une coopération horizontale entre les différentes directions et la participation active des salariés.

Sous l'impulsion de la Direction de la Responsabilité Sociétale d'entreprise (RSE), il est coordonné par la Green Team en collaboration étroite avec les prestataires pour la gestion et la maintenance du bâtiment. Les décisions sur les actions à mener en matière de réduction des impacts environnementaux sont prises en comité *Green Team*. Ce comité, animé par un coordinateur EMAS, est composé de douze membres issus de différentes directions (services administratifs, support informatique, ressources humaines, finance, communication, RSE, audit interne), ainsi que des prestataires chargés de la maintenance et de l'entretien du site. Une dizaine de correspondants environnement et énergie mettent ensuite en application les décisions prises. Cet enregistrement permet également d'impliquer l'ensemble des filiales dans une réflexion stratégique sur l'impact environnemental des activités du groupe.



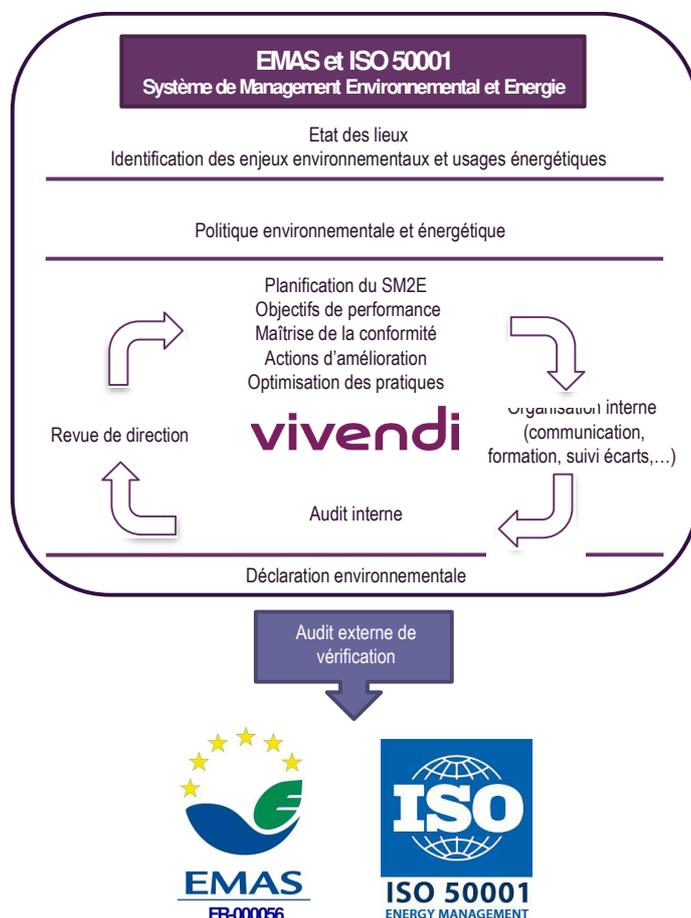
4.2. DESCRIPTION DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ENERGIE

La mise en place du SM2E a débuté en 2007 à l'initiative de la Direction Développement Durable (aujourd'hui nommée Direction Responsabilité Sociétale de l'Entreprise). En 2009, Vivendi a obtenu de la part du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, l'enregistrement EMAS pour le siège de Paris au regard de sa démarche de performance environnementale. Depuis lors, un audit externe du système de management environnemental est réalisé chaque année par un organisme vérificateur indépendant.

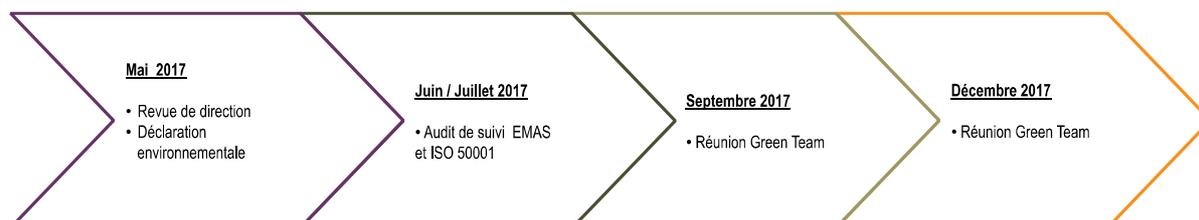
En 2012 puis en 2015, la société a obtenu le renouvellement de son enregistrement pour la période 2012 / 2015, le certificat étant valable 3 ans. Chacun de ces renouvellements est l'occasion de réaliser un bilan des 3 années écoulées en matière de performance environnementale.

Forte de son expérience dans l'amélioration de sa performance environnementale, notamment par son enregistrement EMAS, le siège a décidé en 2015, de se lancer dans une démarche de certification selon la norme ISO 50001, référentiel dédié au management de l'énergie. La certification a été obtenue en 2016. Elle permet de consolider l'engagement de VIVENDI en faveur de la protection de l'environnement en travaillant plus précisément sur les consommations d'énergie afin d'améliorer la performance énergétique du siège.

Afin d'obtenir l'enregistrement selon le règlement EMAS et la certification ISO 50001, le siège de Vivendi a mis en place un SM2E dont les principaux éléments sont les suivants :



Ce fonctionnement s'articule dans le temps de la façon suivante :



5. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS

En 2015, la mise à jour de l'état des lieux environnemental a permis l'actualisation des enjeux environnementaux significatifs et prioritaires suivants :

Domaine	Activité	Aspect(s) environnemental(aux) significatif(s)	Typologie d'impact
Analyse des risques et des opportunités environnementales / Coordination de l'approche environnementale du groupe	Coordination des initiatives environnementales dans le cadre de la stratégie RSE du groupe	Sensibilisation sur les thèmes environnementaux et coordination et suivi de la politique, des objectifs et des initiatives environnementaux au niveau du groupe	Indirect
Evénements	Projets spéciaux (partenariat, sponsoring)	Intégration de l'environnement dans le choix des partenaires et des sponsors. Intégration de critères environnementaux pour les événements en lien avec ces projets spéciaux. ex. restauration - produits locaux (minimisation du transport), bios, commerce équitable, vaisselle non-jetable	Indirect
Bâtiment : énergie et eau	Ventilation et conditionnement de l'air	Consommation d'énergie - électricité	Direct
Bâtiment : énergie et eau	Eclairage du bâtiment	Consommation d'énergie - électricité - et utilisation de systèmes d'éclairage et d'ampoules +/- efficace énergétiquement	Direct
Bâtiment : énergie et eau	Utilisation des sanitaires, des installations techniques (ex. refroidissement par les TAR, arrosage jardin)	Consommation d'eau	Direct
Bâtiment : maintenance et entretien	Maintenance des installations techniques et maintenance et entretien du bâtiment et du jardin (peinture, réparations etc.)	Utilisation de liquides de refroidissement et fluides frigorigènes pour les installations	Direct
Parc automobile	Utilisation de voitures de fonction	Consommation de carburants	Direct

6. BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2016

En 2015, VIVENDI a souhaité déployer un Système de Management de l'Energie selon la norme ISO 50001. Ce projet a mobilisé fortement l'équipe Green Team, les correspondants et le Coordinateur EMAS. De nouvelles personnes sont venues compléter les effectifs impliqués dans l'EMAS.

En 2016, de nombreux mouvements de personnel ont eu lieu notamment au sein de la Green Team avec l'arrivée / le départ de 7 personnes. Il a donc été nécessaire au cours de l'année de stabiliser l'équipe et former les nouveaux arrivants au SM2E. L'équipe aujourd'hui en place facilitera la mise à jour du SM2E selon la nouvelle version de l'EMAS. La transition est planifiée pour 2017-2018.

Les principales actions menées en 2016 portent sur :

- L'amélioration de la salle machine (salle serveur) afin de limiter les consommations d'énergie ;
- L'optimisation du pilotage de la performance énergétique du bâtiment (pose de sous-compteurs, relevés mensuels, etc.) ;
- L'amélioration de la communication interne via une communication « Tous Green »
- La formation des nouveaux arrivants ;
- Une formation réglementaire à destination de la Green Team ;
- L'utilisation d'un outil de gestion réglementaire.

Au total, 55 actions ont été clôturées en 2016. Ces actions sont issues de l'analyse environnementale, la revue énergétique, les veilles et les analyses de la conformité réglementaire, les audits, les revues de direction et les réunions Green Team.

7. INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus en 2016 en matière de performance environnementale et énergétique :

Catégorie	Mesures et indicateurs	2009	2012	2015	2016	Evolution 2009 / 2016	Evolution 2015 / 2016
		Enregistrement	Renouvellement	Renouvellement			
ENERGIE							
Electricité	Electricité (kWh)	3 244 610	3 048 080	2 648 040	2 489 447	-23%	-6%
	Electricité par employé (kWh / ETP)	11 931	11 382	11 425	9 686	-18,8%	-15,2%
Vapeur	Vapeur (kWh)	1 019 146	1 051 000	985 000	964 000	-5%	-2%
	Vapeur / DJU chauffagiste	441	460	483	423	-4,0%	-12,4%
CO ₂	Emissions CO ₂ liées à la consommation électrique par employé (TeqCO ₂ / ETP)	1,00	0,89	0,89	0,79	-20,4%	-11,1%
EAU	Eau par employé (m ³ / ETP)	37,88	31,42	34,41	28,53	-24,7%	-17,1%
PAPIER							
Interne	Usage INTERNE de papier par employé (kg / ETP)	82,67	72,19	63,21	52,31	-36,7%	-17,2%
Externe	Papier pour usage EXTERNE (kg)	23 516	14 500	9 808	8 615	-63%	-12%
DECHETS							
Non dangereux	DND produits par employé (kg / ETP)	461,28	349,17	1 051,67	771,37	NA	-26,7%
	% DND recyclés par employé (kg / ETP)	0,42	0,25	0,13	0,20	NA	52,1%
Dangereux (hors DEEE)	DD produits par employé (kg / ETP)	NA	0,94	2,77	0,19	NA	-93,1%
Eapt Electroniques et électriques	DEEE produits par employé (kg / ETP)	NA	2,67	1,34	9,60	NA	618,0%
DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS	Emissions CO ₂ voyage avion par employé (TeqCO ₂ / ETP)	5,42	4,99	3,09	4,49	-17,3%	45,3%
SENSIBILISATION							
personnel siège VIVENDI	Nb personnes VIVENDI sensibilisées à EMAS / ISO 50001 et l'environnement / énergie (%)	100%	100%	100%	100%	0,0%	0,0%
personne sous-traitant	Nb personnes sous-traitantes sensibilisées à EMAS / ISO 50001 et environnement / énergie (%)	100%	40%	100%	100%	0,0%	0,0%

Précisions sur les données ci-dessus :

Evolution 2015/ 2016 – DEEE produits par employé (kg / ETP) :

Suite au réaménagement de la salle serveur, de nombreux DEEE ont été éliminés par le service informatique ce qui explique l'augmentation de la production de DEEE. Au sein du siège de Vivendi, les DD et DEEE sont produits en faibles quantités et de façon non linéaire dans le temps. Par exemple, si l'année X, une campagne de changement des équipements informatiques a lieu, la quantité de DEEE produits cette année là sera importante puis les quantités des années suivantes seront négligeables, le matériel étant neuf. Les évolutions mesurées sont donc peu représentatives.

Evolution 2015/ 2016 – Emissions de CO₂ liées aux voyages par avions (TeqCO₂ / ETP):

L'augmentation est expliquée par une accentuation importante des activités de fusion/acquisition et business développement de la société suite à l'arrivée du nouveau Président.

Biodiversité :

L'immeuble possède un toit « végétalisé » d'une surface de 500 m².

Ce jardin est notamment composé des espèces suivantes : Bambou doré, Olivier, Thuya, Ifs, Pin, Bouleau, Rosier, Laurier tin, Cyprès de Lawson, Prunier à fleur, Buis, Lierre, Cyprès de Layland.

8. BILAN DES EXIGENCES REGLEMENTAIRES APPLICABLES

Les veilles réglementaires réalisées chaque trimestre permettent d'identifier les exigences réglementaires applicables au siège Vivendi en matière d'environnement.

Le bâtiment est soumis à la réglementation Installation Classée pour l'Environnement sous le seuil de la Déclaration (récépissé en date du 24/11/05) en raison de la présence de 4 tours aéro-réfrigérantes (rubrique 2921). Ces tours font l'objet de contrôles réguliers au titre de cette réglementation.

D'autres exigences réglementaires s'appliquent au siège de Vivendi. Elles concernent :

- La gestion des déchets
- La protection des eaux de surface
- Le risque chimique
- Le bruit
- La climatisation et le chauffage des locaux
- La performance énergétique

Une analyse de la conformité est réalisée annuellement afin de s'assurer que les exigences réglementaires environnementales applicables sont respectées.

9. AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE : PLAN D'ACTIONS 2015 / 2017

Suite à l'audit interne et à l'analyse de conformité réglementaire du site, et compte tenu des objectifs définis pour la période 2015 / 2017, un programme d'actions est élaboré et suivi au cours des réunions Green Team.

Pour la période 2015 / 2017, les principales actions du programme portent sur :

- Le renforcement de la sensibilisation et de la communication auprès du personnel de Vivendi et des sous-traitants basés dans les locaux du siège (énergie, déchets et éco-gestes) ;
- La collaboration avec les nouveaux propriétaires de l'immeuble pour permettre une amélioration du fonctionnement des fenêtres et permettre ainsi une optimisation des consommations d'eau et d'énergie liées aux tours aéro-réfrigérantes ;
- La mise en œuvre d'un Système de Management de l'Energie selon la norme ISO 50001 et l'amélioration de la performance énergétique :
 - Amélioration du suivi (mise en place de sous-compteurs, suivi plus régulier, etc.)
 - Diminution des consommations (ajustements du programme horaires, actions sur le bâtiment, les équipements, etc.) ;
- L'étude des possibilités d'échange de bonnes pratiques environnementales avec les différentes entités du groupe ;
- La définition d'un processus de suivi des prestataires intervenant dans le cadre de la réalisation d'événements pour garantir que ceux-ci sont conformes à la politique RSE de Vivendi.

10. COMMUNICATION SUR LE SM2E

10.1. PARTICIPATION DIRECTE DES SALARIES

L'adresse emas@vivendi.com, accessible à tous les membres de la Green Team, permet de recueillir les suggestions et les propositions des salariés du siège qui peuvent ainsi contribuer à l'amélioration de la performance environnementale et énergétique. Cette adresse est accessible sur la page d'accueil de l'intranet Vivendi dédiée à l'EMAS et ISO 50001.

10.2. INFORMATION DES PARTIES INTERESSEES EXTERNES

Les actionnaires peuvent faire part de leurs questions et remarques à l'adresse suivante : actionnaires@vivendi.com.

Les internautes ont accès aux informations relatives à l'EMAS sur le site internet www.vivendi.com et peuvent faire part de leurs questions et remarques à l'adresse suivante : feedback_fr@vivendi.com.

11. VALIDATION DE LA DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET DU SM2E

**VIVENDI
PARIS 75**

RÈGLEMENT EMAS 2 1221/2009/C

DOMAINE D'APPLICATION ET PÉRIMÈTRE :

GESTION DU BATIMENT ET DES ACTIVITES DU SIEGE A PARIS.

DECLARATION ENVIRONNEMENTALE VALIDEE PAR

ECOCERT - ECOPASS EN ACCORD AVEC LE REGLEMENT EUROPEEN N° 1221/2009 *(du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2009 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS))*

VERIFICATEUR : **ANTOINE DROUET**

DATE : 2 AOUT 2017

SIGNATURE :

